

ASSOCIATION DES ÉLÈVES

DE

L'Ecole des Hautes Etudes

COMMERCIALES & CONSULAIRES

DE LIÈGE

BULLETIN

Paraissant le 20 de chaque mois de l'année académique

SOMMAIRE :

1. — **L. Dechesne** : Les Etats-Unis d'Europe.
2. — **F. Bonus**.
3. — **P. Charles** : Le Compte " Marchandises Générales".
4. — **Assemblée du 31 octobre 1902.**
5. — **Assemblée du 7 novembre 1902.**
6. — **Correspondance.**
7. — **Salle de Lecture.**

Adresser toutes les communications relatives au Bulletin à M. PAUL CHARLES,
Président, 12, rue Fabry, Liège.

ABONNEMENT :

BELGIQUE : 3 Francs

Etats-Unis d'Europe

Les jours derniers, M. Luzzatti, ministre d'Etat italien, préconisait, au point de vue commercial, le rapprochement de certaines nations de l'Europe occidentale, et, à ce propos, le journaliste qui rapportait cette opinion remettait sur le tapis l'idée de la constitution d'Etats-Unis d'Europe. C'est là une de ces conceptions dont on dit volontiers qu'elles sont dans l'air, parce qu'elles préoccupent tout le monde à certains moments, parce qu'on en souhaite alors généralement la réalisation.

La recrudescence du protectionnisme douanier, jointe au développement de quelques grandes puissances entre lesquelles paraissent devoir se débattre, dans un avenir rapproché, les destinées du monde, font plus que jamais ressentir péniblement aux nations d'un rang plus modeste les inconvénients de leur isolement économique.

La Belgique est précisément de ce nombre, elle surtout, car il y en a peu dont la prospérité dépende aussi étroitement des autres nations.

D'une part, l'expansion coloniale et commerciale du pays, d'autre part — s'il se présentait une occasion favorable — la participation à une Union douanière européenne, tels sont les deux moyens qui peuvent se présenter à nous pour l'amélioration de notre situation.

J'ai fait ressortir ailleurs (1), après d'autres plus compétents que moi, les avantages que présenterait l'expansion commerciale, coloniale et maritime de notre pays. C'est là une voie de salut que nous pouvons d'autant moins négliger qu'elle est la seule où nous puissions nous engager immédiatement, de notre propre mouvement, sans attendre que d'autres soient disposés à nous suivre.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que cette expansion sera lente et qu'elle dépend jusqu'à un certain point de l'affermissement de notre prestige politique au dehors. Or, nous sommes une bien petite nation, et par le nombre, et par l'étendue du territoire. Fussions-nous héroïques comme les Boers, que nous ne pourrions pas nous défendre de quelques appréhensions, non

(1) Dans *L'Expansion économique de la Belgique*, Paris, Larose, 1900.

1812
seulement en pensant au sort de ces derniers, mais en nous rappelant notre propre histoire. Comment pourrions-nous oublier que notre industrie, notre commerce et notre civilisation qui, au XVI^e siècle, figuraient au premier rang dans le monde, furent complètement détruits par une nation étrangère, l'Espagne, qui n'avait pour elle que la force et une politique impitoyable! Toujours en vertu du droit du plus fort, notre ruine économique fut consacrée par la fermeture de l'Escaut, inscrite sous la pression des Hollandais dans le traité de Munster et maintenue pendant un siècle et demi. Et au moment même où la Compagnie d'Ostende commençait à relever les courages et la prospérité dans nos provinces, le gouvernement autrichien, quelque bien disposé qu'il fût à notre égard, se vit contraint de la sacrifier à des intérêts plus considérables que les nôtres. — Sans doute, tout cela est bien loin de nous; depuis lors, le droit des gens s'est affermi, les mœurs se sont adoucies et l'on se fait aujourd'hui une conception moins étroite des véritables intérêts d'une nation. Aussi, n'est-il guère vraisemblable que le développement de la Belgique indépendante du XX^e siècle rencontre jamais des obstacles aussi sérieux que ceux auxquels elle se heurta jadis sous des gouvernements étrangers.

Et pourtant, s'il existait quelque autre voie qui nous conduisît également vers ce but? S'il se trouvait d'autres nations menacées par le même danger, désirant comme nous reporter plus loin les barrières de douanes qui arrêtent leur prospérité, afin de s'assurer ainsi un marché stable plus étendu, afin *d'élargir les limites de la spécialisation et de la coopération sociales de la production* (1), pourquoi ne saisissons-nous pas l'occasion de nous unir à elles en une organisation économique plus vaste, voire même en une fédération d'Etats?

Les dangers que le réveil du protectionnisme fait courir à la prospérité de la Belgique sont évidents. Tandis que des nations jeunes, vastes et abondamment pourvues de richesses naturelles protègent par des droits de douane leurs industries naissantes, d'autres, anciennes déjà et parvenues au faite de leur grandeur, se disposent à recourir au même moyen pour exclure de leurs marchés les producteurs concurrents. En ce moment même l'Angleterre travaille à la reconstitution de l'Empire britannique sur

(1) Cfr., ma *Spécialisation et ses conséquences*, Paris, Larose, 1901.

la base de faveurs douanières réciproques dont seront naturellement exclues les nations étrangères. Or, jusqu'à présent, le libre-échange avait étendu en quelque sorte notre débouché intérieur à tout le Royaume-Uni, qui, de plus, était devenu l'exportateur de nos produits sur les marchés lointains. Qu'advient-il de nous, lorsque se sera constitué un Empire britannique fermé aux importations du dehors? Sans doute, ce sera le moment de souhaiter la formation de quelque autre fédération dont la Belgique puisse faire partie.

S'il n'y avait en jeu que nos intérêts, il n'y faudrait pas songer. Heureusement, des circonstances semblables agissent d'une manière identique sur d'autres pays.

On en revient ainsi fatalement à l'idée d'une fédération d'Etats-Unis d'Europe.

Cette idée ne date pas d'hier. Mais, depuis quelque temps, elle paraît préoccuper plus vivement que jamais certains esprits.

A

Vers 1880, Richard de Kaufman consacrait tout un livre à la formation d'une Association douanière européenne. En 1884, M. Brentano, l'éminent professeur de Munich, examinant la situation de l'industrie, préconisait dans un discours prononcé à la Société d'économie politique de Strasbourg, la constitution d'une Union douanière de l'Europe centrale. En 1890, M. Peez, député autrichien, et le comte Paul de Leusse défendaient dans la *Revue d'économie politique*, de Paris, une thèse analogue. En 1895, un savant distingué, ancien ministre, dont le nom est universellement connu, M. Schaeffle, déclarait dans ses *Kern und Zeitfragen*, que, si l'on arrivait à ce résultat, on pourrait ne plus s'inquiéter pendant bien des siècles de la "future gigantesque grandeur économique de la Russie et des Etats-Unis." Enfin, M. Gustave Schmoller, le savant économiste de l'Université de Berlin et conseiller d'Etat, retraçant en 1900 dans son *Annuaire de législation* les transformations de la politique commerciale de l'Europe au XIX^e siècle, attirait l'attention sur les grandes puissances qui menacent l'Europe centrale: l'Angleterre, les Etats-Unis et la Russie, et après avoir rappelé ces paroles par lesquelles Chamberlain caractérisa les tendances historiques de notre temps "les grands Etats doivent devenir plus grands et les petits plus petits", il terminait en déclarant qu'un rapprochement de la France et de l'Allemagne était conforme à leur intérêt commun.

Sous quelque forme et sous quelque dénomination que ce soit,

1902
Luzac
B. J. A.
A

la constitution de groupements économique-politiques réunissant plusieurs nations de l'Europe occidentale apparaît donc comme la tâche de l'avenir. Une telle transformation nous intéresse au plus haut point, car elle peut modifier complètement du jour au lendemain la situation commerciale de notre pays.

LAURENT DECHESNE.

A few hints about London Boarding Houses

Some of us shall certainly have, some day or other, to go over to London, either to perfect their knowledge of the English language or more probably to find a place.

Therefore, it might be useful for them to know something about London life. The object of this paper is to give them an idea more or less exact of what a London boarding house is like and to give them some information not to be found perhaps in every guide-book.

The very first thing to be considered is :

What means should a foreigner adopt to find a home?

There are two ways, the one differing widely from the other, and we shall try to explain to them as well as we can. — If you are only to stop in London for a short time, the best thing to do, is to go to a good hotel.

Hotels are numerous and as a rule very comfortable but expensive. — But as most young people go to London with the intention of staying long enough to study the language, the question is, what would be the best course to take in that case?

We believe that, in this case, you could only do two things :

Either live in an English family or take board and lodging in a boarding house. — What advantages do these two systems offer?

To get into an English family would perhaps be difficult in London, we mean into one, where you would be the only stranger. Few families, who can afford to live by themselves in London houses, and are well up, care to keep boarders. You would therefore be compelled to live at some distance from the centre of London if you wanted to stay in a family. But if you were only there to learn English, what would it matter if you were not so